

ROSEL *Infos*

n° 47

Octobre

Directeur de la publi-
cation :
Véronique MASSON

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du maire :

A l'occasion de ce numéro de rentrée un peu tardif comme l'a été l'été 2007, la reprise de la vie communale s'est très bien passée.

A l'image des enfants qui ont repris le chemin de l'école, chacun a repris ses activités, tant l'équipe du conseil municipal où chacun dans son domaine de compétence apporte sa contribution active et efficace, que les associations communales ou intercommunales qui ont relancé leurs activités dont je cite les principales :

- école de musique
- gymnastique
- chorale
- soirées presbytère

Je souhaite souligner que cette vie associative est très importante pour une commune comme la nôtre, située aux portes d'une grande agglomération, si nous voulons qu'elle garde son identité, sa convivialité, le plaisir de se rencontrer, d'échanger ou de construire ensemble de nouveaux projets. Je remercie donc très sincèrement tous ceux qui s'investissent dans cette vie communale et associative, et invite toutes celles et ceux qui souhaitent s'y investir à franchir le pas.

Dans ce sens, je pense notamment aux « seniors » de notre commune à qui je propose de réfléchir à la création d'un club pour la mise en place d'activités en commun (sorties pédestres, rencontres lecture et culturelle, jeux de société, ateliers découverte...). Bien entendu la commune mettra à disposition le presbytère pour accueillir au mieux ces nouvelles activités. Afin de faciliter le recueil des idées et des bonnes volontés, je vous propose de les adresser à la mairie qui vous soutiendra dans vos démarches.

A l'occasion de cette rentrée, je suis très fière de vous annoncer la création du site internet de notre commune que je vous invite à consulter. A travers ce mot du maire et avec l'ensemble du conseil municipal, je remercie très chaleureusement Patrick Chémery, habitant de ROSEL, pour son investissement, son travail de conception et réalisation du site web de ROSEL.

Enfin les travaux ont aussi repris, notamment ceux décidés par le conseil municipal au printemps dont principalement le renouvellement des plaques de rues qui sont mises en place par Yves Lecourtois notre agent communal, et les peintures intérieures du presbytère que vous apprécierez particulièrement au vu de son utilisation par les habitants de ROSEL.

Véronique MASSON

Ecole de CAIRON

Les enfants de Rosel fréquentent l'école de Cairon située dans un cadre particulièrement vaste et agréable. Actuellement, 28 petits rosellois y sont scolarisés : 13 en maternelle et 15 en élémentaire. Pour s'y rendre, les enfants peuvent prendre le bus qui effectue le trajet matin et soir. Ils peuvent également être accueillis à la garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h30. Transport scolaire, garderie ainsi que la cantine sont gérés par la communauté de communes.

En élémentaire, 105 enfants sont répartis dans 5 classes et en maternelle 71 dans 3 classes. Les écoles possèdent une salle informatique équipée de l'ADSL avec 13 postes. Elles ont aussi chacune une bibliothèque. Celle de maternelle est riche d'au moins 1 000 ouvrages dans des domaines très variés. Depuis 1997, les enfants de maternelle disposent d'un jardin. Accompagnés de leur enseignante, ils vont au marché de Caen un vendredi matin acheter des plants. Dans ce jardin poussent une vigne, des pommiers, des framboisiers, des poireaux, de la rhubarbe et beaucoup d'autres plantes. Avec leur récolte, les enfants font de la cuisine : confiture, crumble, soupe etc...

L'année se termine par une kermesse suivie d'un repas autour d'un grand feu de joie.

Bulletin d'information de la commune de ROSEL

Permanences de la mairie de Rosel : jeudi de 16 H à 19 H 30 et samedi de 9 H à 12 H

Comptes-rendus des réunions du conseil municipal

Séance du 13 septembre 2007

I - REGLEMENT DU CIMETIERE

Une réunion de travail sur l'élaboration d'un règlement des cimetières aura lieu le mardi 16 octobre à 18h30.

II - TAXES D'ASSAINISSEMENT

Des dysfonctionnements sont survenus quant à la tarification de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement. La DDE n'a pas reçu la délibération du Conseil en date du 6 novembre 2003, réévaluant le montant de la taxe à 1 150 € à partir du 1er janvier 2004.

La DDE s'est contentée de fixer le tarif à 1 143 € lors du passage à l'euro. Ainsi quelques propriétaires ont pu bénéficier de cet état de fait.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement à 1 150 €. Cette délibération sera envoyée à la DDE.

III - CONVENTION ASSAINISSEMENT CAEN LA MER

A la suite de raccordements de certaines collectivités à la station d'épuration de Caen la Mer, les tarifs ont été révisés. La commune bénéficie d'une baisse de 15% quant au coût : celui-ci passe de 0,6 842 €/m³ en 2006 à 0,5 791 €/m³ en 2007.

IV - CONVENTION DDE

Une réunion a eu lieu le jeudi 14 juin avec les services de la DDE sur le thème de la réforme du code de l'urbanisme, prenant effet le 1er octobre 2007.

Les objectifs de la nouvelle réforme sont de :

- clarifier les différentes étapes de l'instruction,
- garantir les délais d'instruction,
- sécuriser les porteurs de projet et les communes.

Dans cette optique, les différentes communes dotées d'un POS ou d'un PLU doivent passer une convention avec l'Etat.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de passer convention avec la DDE pour la « mise à disposition des services de l'Etat dans l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol ».

V - CONVENTION SIGAZ

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 2 avril 1958.

Le décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 a permis la revalorisation de cette redevance.

Le linéaire à Rosel est de 1 424 mètres : le montant sera de 99,90 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les propositions concernant cette redevance.

VI - BILANS DOSSIERS DE LA CDC ENTRE THUE ET MUE

- Création d'une ZAD

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la volonté de la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE de création d'une ZAD (Zone d'Aménagement Différé) prenant sur le territoire des communes de Bretteville l'Orgueilleuse, Saint Manvieu Norrey et Rots.

Conjointement à cet aménagement, il conviendra d'être attentif quant à la réalisation du plan de circulation sur les voies de desserte.

- Espace cardonville

Les travaux ont commencé; les premières entreprises devraient arriver pour la fin de l'année.

- Rond point du Marcelet: les travaux débuteront octobre 2007 (route de Tilly sur Seullès).

- Echangeur au niveau du Hamel, direction Rots: le projet est retenu.

VII - CD 126

Lors d'une rencontre avec Monsieur RABBECC du Conseil Général il a été précisé que la RD 126 sera un itinéraire préférentiel et la RD 22 une desserte locale.

Cependant, Monsieur RABBECC a fait part d'un courrier du Maire de Saint-Contest dans lequel ce dernier demandait la possibilité de prévoir dans son PLU une réserve pour une deux fois deux voies sur la RD 22. Le Conseil Général du Calvados a confié à un bureau d'étude la mission d'examiner l'entrée sur Caen côté Nord.

Le SCOT va succéder en 2010 au SDAU : il a pour mission de travailler sur les projets d'un territoire bien défini, en particulier les aménagements futurs de la région. Aussi, l'ensemble des membres du Conseil mandate Madame le Maire pour contacter le SCOT, afin d'obtenir un maximum d'informations sur les études en cours concernant le CD 126 et d'informer les responsables de l'état des divers projets et souhaits de la commune à ce sujet.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- La municipalité a rencontré Monsieur PLEY pour envisager l'aménagement du bourg de Rosel, ainsi que le Chemin du Ferrage sur Gruchy. Diverses solutions et devis seront proposés.

- La restauration des Rivières et des Bassins versants: cette compétence, aujourd'hui exercée par la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE, doit être transférée à un syndicat. Ce transfert permettra d'obtenir des subventions importantes émanant de l'agence de l'eau. Cette modification de compétence implique que deux délégués par commune adhérente de la CDC soient désignés. La commune de Rosel désigne Messieurs FONTAINE et PERIER.

- Il manque une borne à incendie sur Gruchy, place Sainte-Anne. Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de porter à la section d'investissement les dépenses liées à la mise en place de cette borne.

- Une convention d'utilisation des données géographiques a été signée afin d'accéder au cadastre numérique.

- Résultat du recensement complémentaire de 2007 : 501 habitants et 204 logements.



Quelques photos du jardin pédagogique de l'école de Cairon

Travaux d'enfouissement de lignes électrique et téléphonique

La construction de 2 pavillons sur les terrains situés en bordure du CD 170 et 126, a contraint le concessionnaire EDF à déposer la ligne de moyenne tension qui traversait les parcelles urbanisées. L'entreprise EDF maître d'ouvrage qui finance l'opération, a opté pour un enfouissement le long du CD 170, pour éviter une servitude sur terrain privé.

La municipalité a profité de cette ouverture de tranchée pour y joindre la ligne téléphonique disposée sur ce même parcours. Cette opération a cependant obligé l'entreprise à élargir la tranchée entraînant par la même un surcoût non négligeable. Cette plus-value qui s'élève à 10 000 €, a été prise en charge par la communauté de communes qui a compétence en la matière, bien que celle-ci n'ait pas été programmée. Nous remercions donc la communauté de communes d'avoir accepté cette opération imprévue.

LE REPAS DES ANCIENS

Comme depuis plusieurs années, les anciens de notre commune et ceux de Lasson se sont retrouvés à la salle des Fêtes de Lasson pour le traditionnel repas des aînés. La journée a tout d'abord commencé par une photo de groupe (80 personnes) à l'extérieur. Les maires accompagnés de M. Jean-Pierre LAVISSE, conseiller général, ont par un petit discours, entre autre, évoqué les person-

nes qui malheureusement nous ont quittés depuis l'an dernier. Tout le monde a ensuite pu apprécier un excellent menu.

A cette occasion, nous remercions Jean-Marie Lefrancois pour l'illustration du menu.

La gaieté et la bonne humeur étaient au rendez-vous de cette journée.

Menu

Dimanche 14 Octobre

Cocktail ou jus de fruits et canapés

Pressé de lapereau à la confiture d'oignons

Tourteau farci

Sorbet pomme

Agneau à l'émulsion d'ail et sa garniture

Bouquet de salades et fromages

Succulent au chocolat

Vin blanc, vin rouge

Champagne

Café, Thé





Jumelage GOODLEIGH-ROSEL-LASSON

Foire à tout de septembre 2007 :

Le Comité de Jumelage remercie les personnes qui ont donné des livres pour cette occasion et ont ainsi permis à notre stand de rencontrer un vif intérêt de la part des promeneurs.



Voyage à Paris :

Le traditionnel voyage "Journée libre" à Paris se déroulera le samedi 1er décembre. Merci de vous inscrire rapidement si vous êtes intéressés.

Assemblée Générale :

Elle se déroulera le lundi 3 décembre au presbytère de Rosel à partir de 20h30. A cette occasion, nous parlerons de notre futur voyage à Goodleigh pour 2008.

FOULEES DE LA MUE DU 11 NOVEMBRE

Les 13^{èmes} Foulées de la Mue, organisées par l'association **La Muse**, auront lieu, comme de coutume, sur les 4 communes de Cairon, Lasson, Rosel et Rots, le dimanche 11 novembre.

Cette course est aujourd'hui la troisième épreuve du département quant au nombre de participants.

Pendant cette manifestation, l'accès automobile sur les deux communes de Rosel et Lasson, ne sera pas possible, en particulier pour les véhicules venant de Caen. Les coureurs et accompagnateurs devront donc laisser leurs véhicules sur le parking CORA, et des navettes de bus gratuites leur permettront de gagner Rosel, où ils seront déposés devant la mairie.

Néanmoins, nous devons tenir compte :

- Des habitants qui peuvent recevoir des parents ou des amis.
- Des impératifs d'accès pour des soins ou des gardes.

Aussi, les habitants se trouvant dans ce type de situation sont priés de se faire connaître en mairie où un « laissez-passer » leur sera remis. Ceci évitera les risques d'incompréhension avec les bénévoles en charge de la circulation, qui auront comme consigne d'orienter les véhicules vers le parking CORA

Merci d'avance pour votre compréhension et pour votre participation à la réussite de la 13^{ème} édition de cette course qui contribue à valoriser nos communes.

Rosel en Normandie, lancement du site internet communal.

La commune vient de se doter d'un site internet qui sera ouvert le 1er novembre prochain. Vous pourrez y accéder en composant l'adresse suivante - www.rosel.fr - Vous y trouverez une série de renseignements pratiques ainsi que quelques pages traitant de sujets d'ordre culturel et associatif. Cet espace se veut complémentaire du bulletin municipal trimestriel et évoluera au fil du temps tant dans sa forme que dans son contenu.

Bon surf à tous.

Rosel en Normandie



Bienvenue sur le site de Rosel !

✱ News in english click here !

SI ROSEL M'ÉTAIT CONTÉ

MAIRIE EN LIGNE

ROSEL PATRIQUE

LOISIRS & VIE ASSOCIATIVE

JEUNESSE

SENIORS

LIENS UTILES

C'est avec plaisir que nous vous accueillons sur le site de la commune de Rosel, petit village de Normandie.

Ce site est le fruit du travail de toute une équipe qui a souhaité vous présenter un résumé de la vie de la commune. Il y a plus d'un an Michel Lefondre, maire de la commune, en avait souhaité sa création. Malheureusement Michel n'a pu en voir la finalité. C'est en ayant une pensée pour lui que nous vous le présentons.

Ce site est surtout un outil vous permettant de joindre rapidement les responsables associatifs, d'identifier vos interlocuteurs communaux et de connaître les services dont vous pouvez avoir besoin.

C'est aussi un moyen de vous tenir informé sur les activités et sur la vie de la commune.

Ce site reprend et complète le "ROSEL Infos" qui est diffusé chaque trimestre à tous les Roselois.

Je vous souhaite une bonne navigation.

Véronique MASSON, Maire de ROSEL

 Les Brèves de la Commune

- Marie-Jo LUCAS au 02 31 66 47 02
- Emmanuel MENEZ au 02 31 73 10 23



Situation



FICHE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

Pays	I
Région	Basse-Normandie
Département	Calvados
Arrondissement	Caen
Canton	Creully
Code postal	14740
Code INSEE	14542
Maire (mandat en cours)	Véronique MASSON
Intercommunalité	"Entre Thue et Mue"
Latitude	49° 13' 47" Nord
Longitude	00° 27' 25" Ouest
Altitude	37m (mini) 68m (maxi)
Superficie	2,0 km²

REMERCIEMENTS :

L'ensemble du conseil municipal remercie très chaleureusement Patrick Chemery pour son investissement et son travail de conception et réalisation du site web de la mairie de Rosel.

Infos ROSEL N° 47

